

Loupy

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LOUVIGNY



Les futurs quartiers : habitations, équipements publics, entreprises

ZAC'a dit : acte 2

Pages 4 à 5



Initiative locale, impact global

Dans quelques mois démarreront les travaux visant à accueillir de nouvelles familles et de nouvelles entreprises à Louvigny. Cette perspective a été possible en conduisant une réflexion débutée il y a 15 ans et qui s'échelonnera dans sa réalisation sur les 10 à 12 prochaines années. Un aménagement du territoire bien pensé réduit les besoins en déplacements motorisés, développe les transports en commun, les pistes cyclables et les voies piétonnes, en somme encourage les modes de transport décarbonés. Un aménagement du territoire durable intègre des normes de construction visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, facilite l'intégration des énergies renouvelables. Il prend en compte la gestion des ressources en eau, la préservation des

sols et la protection des écosystèmes. Il mobilise l'action foncière publique pour la décarbonation des territoires. Cela inclut la création de parcs, de bois et de forêts et la préservation de l'agriculture assurant notre souveraineté alimentaire qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Enfin, un aménagement du territoire participatif implique nos citoyens dans les projets de décarbonation, encourageant une prise de conscience collective. L'équipe municipale s'engage activement à relever ces défis, avec vous. Ensemble, mobilisons-nous pour construire un avenir plus durable où chaque initiative locale aura un impact global.

Je vous souhaite un bel été.

Votre Maire, Patrick Ledoux

Conseils municipaux

Les comptes rendus des conseils municipaux des 17 mars, 28 avril, et 16 juin sont consultables sur le site internet de la commune : ville-louvigny.fr, rubrique : mairie et services.

Prochains conseils municipaux : lundi 22 septembre, lundi 17 novembre, lundi 15 décembre à 19 h à la mairie.



Merci au magasin Botanic d'avoir gracieusement offert les plantes qui agrémentent le balcon de la mairie.

NOUVELLE ADRESSE

Cabinet infirmier de Mesdames Karine Villey-Desmeseret et Sandy Caumont : 2 place François Mitterrand à Louvigny (cabinet des Dr Jeanne et Dr Septvant).

Cabinet de sophrologie à Louvigny : Anne-Lise Javalet, sophrologue : 23, rue François Truffaut.



Vous avez 60 ans cette année, vous avez grandi à Louvigny, vous vivez à Louvigny ? Vous voulez revoir d'anciens copains, d'anciennes copines ?



N'hésitez pas à vous inscrire auprès de **Philippe Gilles** au **06 82 17 38 24** ou à laisser un message à l'adresse mail : les1965delouvigny14@gmail.com



Un temps convivial sera organisé après les grandes vacances de cet été.

Agenda

Samedi 28 juin : kermesse de l'école.

Les jeudis 26 juin, 3 juillet, 10 juillet, 17 juillet : *Musique aux bords de l'Orne*. 19 h, au bord de l'Orne, site de la salle des fêtes.

Samedi 5 juillet : concert baroque, avec la Fugue et Compagnie. 21 h, église de Louvigny.

Mercredi 9 juillet : 14 h, fenaison, prairie de la lisière du Pré normand.

Vendredi 25 juillet : barbecue de l'espace jeunesse.

Vendredi 25 juillet : *Twisto Tour*.

16 h-19 h, place François Mitterrand.

Samedi 23 août : spectacle *Emma de Normandie*. 20 h, théâtre de verdure, lisière du Pré normand (à confirmer).

Samedi 6 et dimanche

7 septembre : *Fête St Côme*

• Samedi 6 septembre : 19 h, repas du millénaire avec festivités (voir article dans ce *Loupy*, p 6).

• Dimanche 7 septembre : forum des associations et autres festivités.

11 h-18 h, bord de l'Orne, salle des fêtes.

Samedi 20 septembre : Atelier Générale Marabille. 14 h-17 h 30, salle des sports Yannick Noah.

Samedi 20 septembre : *FULL*, festival de musiques actuelles. 18 h, bord de l'Orne et salle des fêtes.

Samedi 27 septembre : collecte des déchets électroniques, équipements électroniques etameublements. 9 h 30-12 h, place François Mitterrand.

Samedi 18 et dimanche

19 octobre : exposition des artistes. 10 h-18 h, salle des fêtes.

Pour tout incident grave dont vous êtes victime ou témoin :appelez le 17 (jour et nuit 24h/24)

Horaires de l'accueil de la mairie : lundi de 10 h à 12 h 30 et de 16 h à 18 h 30 - Mardi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 - Jeudi de 10 h à 12 h 30 - Vendredi de 13 h à 16 h 30. Pendant les vacances scolaires : lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 - Tél. : 02 31 75 10 61 • E-mail : mairie@ville-louvigny.fr

Site : www.ville-louvigny.fr

LOUVIGNY (14)

EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®



Du côté de l'école Hubert Reeves

Une leçon d'histoire inoubliable !



Vendredi 9 mai 2025, journée de l'Europe, face au monument aux morts des Canadiens, les élèves des classes de CM1 et CM2 accompagnés de leurs enseignantes Mesdames Tamic et Guyon, ont participé à la cérémonie de la fin de la guerre 39-45, en présence de l'association des anciens combattants, du maire Patrick Ledoux et Thomas Pellerin-Carlin député euro-

péen. C'est une habitante de Louvigny madame Ronné qui a le plus interpellé les enfants : « *J'avais 10 ans, votre âge, quand il y avait la guerre à Louvigny* ». Les enfants se sont rapprochés, ont écouté et les questions ont fusé : « *Vous avez vu les canadiens ?* », « *Ils ont tué les allemands ?* », « *Vous alliez à l'école ?* », « *Pourquoi il y a eu la guerre ?* »... À toutes ces questions Madame Ronné

a répondu et raconté ses souvenirs. Thomas Pellerin-Corbin a donné un beau cours d'histoire pour expliquer les raisons de cette guerre et aussi rappeler le travail fait pour maintenir la paix à travers la construction de l'Europe. Un grand merci à Madame Ronné pour son témoignage.

Anne-Françoise Assimingué

Du côté de l'espace jeunesse

Une aventure sportive et éducative

Un parcours de 28 km aller-retour a mené les participants jusqu'à la forêt de Grimbosq pour le séjour nature et découverte. Cinq jours pour découvrir plusieurs ateliers : sensibilisation à l'alimentation durable, construction de cabanes et activités de pleine nature. Fort de ce succès, le local jeunes prévoit déjà de renouveler l'expérience en 2026, en invitant d'autres jeunes à les rejoindre pour de nouvelles aventures éco-responsables.

Kids festival



Les enfants de Louvigny peuvent profiter tout au long de l'année d'activités sportives et culturelles proposées par l'espace jeunesse et soutenues par la commune. Ces jeunes sportifs et artistes se retrouvent pour leur propre festival : le Kids Festival. Le festival s'est déroulé au bord de l'Orne le samedi 14 juin. Les festivaliers ont découvert du théâtre, du breakdance, de l'éveil musical, de la gymnastique acrobatique, de la comédie musicale, de la zumba et l'exposition de l'atelier dessin.



L'été à l'espace jeunesse

L'été approche à grands pas, et l'espace jeunesse est prêt à accueillir vos enfants. Durant tout l'été, ces derniers embarqueront pour une aventure pleine de découvertes, de jeux et de créativité. Au programme : des stages cuisine, multisports, sophrologie, judo et bien sûr nos mini camps. La dernière semaine d'août, nous allons vivre sur les traces des Vikings !

Comme chaque année, l'espace jeunesse invite les familles à notre fameux barbecue le vendredi 25 juillet, accompagné d'animations festives sur un mur de jeu interactif.

Jean-Marc Cambier

ZAC'a dit : acte 2

En octobre 2019, nous évoquions déjà (*Loupy* n°69 pour les « LOUPYnophiles ») l'intérêt de recourir à une procédure de « Zone d'Aménagement Concerté » (ZAC) pour nous permettre de passer du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en décembre 2016 à la réalisation des nouveaux quartiers.



Aménagement de l'entrée de ville

Pourquoi une ZAC ?

La ZAC a pour finalité l'aménagement et l'équipement de terrains en vue d'y construire principalement des logements et les équipements publics nécessaires. Elle permet de concevoir un projet de développement global et échelonné dans le temps afin de maîtriser l'arrivée des futurs résidents. Cette procédure, encadrée par le code de l'urbanisme, prévoit en outre l'organisation d'une concertation avec les habitants et permet à la commune de conserver un droit de regard quant à sa réalisation, notamment en cas de recours à un aménageur.

En effet, suite à la création de la ZAC en 2021, c'est ce choix de la concession d'aménagement qui a été privilégié par la commune en avril 2022 ; décision logique eu égard aux éléments de complexité du projet comme la non maîtrise du foncier, deux sites concernés, des objectifs poursuivis variés, ainsi que la nécessité d'un échelonnement maîtrisé dans le temps.

Aussi, afin de sélectionner le projet répondant le mieux aux objectifs et orientations définis par la commune lors de l'élaboration du dossier de création de la ZAC et considérant que le concessionnaire devra assumer une part significative du risque économique de l'opération, une consultation d'aménageur a été engagée en 2024.

Choix de l'aménageur

ÉQUIPE PROJET

- Aménagement : **NEXITY FONCIER CONSEIL**
- Paysagiste : **ESPACE LIBRE**
- Urbaniste : **URBAN & SENS**
- Architecture soutenable et bioclimatique : **DHD BILLARD DURAND**
- V.R.D., gestion hydraulique et cabinet de géométrie : **MOSAIC**
- Conseil en stratégie et montages innovants : **ADEQUATION**
- Énergies et transition climatique : **EVI-CONSEIL**
- Génie écologique et gestion des milieux naturels : **DERVENN**
- Pépinière : **PÉPINIÈRES LEVAVASSEUR**

À l'issue d'une première consultation déclarée infructueuse, une seconde consultation a été engagée permettant à la commune de retenir le groupement présenté par la société **Nexity Foncier Conseil**. Le contrat de concession pour l'aménagement de la ZAC multisites « Entrée de ville » et « Hameau du Mesnil » a été entériné le 22 janvier 2025.

Dès lors, l'acte 2 de la ZAC, consistant en la phase opérationnelle du projet peut commencer...

Pour mémoire, comme le prévoit le dossier de création qui s'inscrit dans les orientations du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur, le projet de ZAC multisites tel qu'envisagé couvre environ 13,9 hectares, dont 11,7 hectares constructibles. Suite aux diffé-

rentes études pré-opérationnelles de programmation urbaine, financières et environnementales menées en amont par la commune, ainsi qu'au regard de la concertation menée auprès des habitants sollicités, ce secteur prévoit la réalisation d'environ 300 logements, 2,2 ha d'espaces verts structurants et 2,1 ha de voiries et d'espaces publics. Il concerne deux secteurs stratégiques de la commune dont les connexions sont à renforcer :

1. Le secteur « Entrée de ville », avec une volonté de structurer l'entrée principale de la commune le long de la RD405, afin de créer un axe de vie central reliant deux coeurs de ville, tout en intégrant les nouveaux quartiers et en valorisant l'interface entre espaces urbains et naturels.

2. Le secteur « Hameau du Mesnil », dans l'idée de développer une porte d'entrée sur le paysage environnant, avec un « hameau durable » qui valo-





Aménagement du Hameau du Mesnil.

rise le patrimoine historique et offre un accès privilégié à la trame verte menant au cœur de la ville.

Le projet de réalisation de la ZAC devra s'inscrire dans le périmètre et les orientations définis lors de sa création.

Le parti d'aménagement de la future ZAC vu par l'aménageur

Le parti d'aménagement de la ZAC multisites de Louvigny proposé par Nexit Foncier Conseil vise à préserver l'esprit village de la commune, nichée dans un cadre naturel entre eaux, forêts et espaces nourriciers. Le projet urbain, fruit d'une réflexion menée par les élus depuis plus de dix ans, se concentre sur quatre axes principaux : le paysage, les déplacements doux, la qualité de l'habitat et la création d'une communauté, avec une approche environnementale comme fil conducteur.

Habiter le paysage

Le bien-vivre est associé à la nature et à la biodiversité. Le parti proposé par Nexit Foncier Conseil vise à placer le paysage au cœur du projet, en prenant en compte la nature des sols, la biodiversité, les habitants et le lien entre les espaces. Le futur quartier intégrera des espaces publics bioclimatiques, avec une forte présence végétale pour améliorer la qualité de vie, lutter contre les inondations et favoriser la biodiversité.

Forêt linéaire

Une forêt linéaire sera créée au centre de l'entrée de ville, reliant les structures végétales et les cheminements doux. Ce concept permet d'installer un écosystème vertical, intégrant le projet dans son environnement de manière durable.

Biodiversité

Le Hameau du Mesnil accueillera une forêt urbaine de 2 500 m², suivant

et des aménagements paysagers favorisant une vie quotidienne agréable et accessible à pied.

Esprit de village et durabilité

La ZAC multisites de Louvigny vise à créer une communauté solidaire, favorisant les échanges entre habitants actuels et futurs. Les aménagements faciliteront les mobilités, permettant un accès facile aux équipements et commerces, et incitant les résidents à fréquenter le nouveau quartier. Les généreux aménagements paysagers et les espaces publics ouverts offriront un cadre agréable pour se balader et se rencontrer, avec des zones dédiées aux jeux, assises et panneaux pédagogiques. Des actions seront mises en place dès le début pour activer l'utilisation des espaces publics et renforcer le lien social.

Penser un quartier durable

L'organisation du plan-masse bioclimatique optimisera l'ensoleillement des constructions, favorisant les apports solaires passifs en hiver et évitant les surchauffes en été. La conception des bâtiments privilégiera des formes compactes pour améliorer la performance énergétique. La réglementation environnementale sera appliquée avec une double approche : incitations et aides pour les logements individuels, et exigences renforcées pour les promoteurs et bailleurs sociaux.

L'esquisse du projet Nexit (stade concours)



Chronologie du projet de réalisation de la ZAC

Comme pour sa phase de création, la réalisation de la ZAC fera l'objet d'une concertation continue avec les habitants et associations de la commune. Des temps de rencontre seront organisés à cet effet. Compte tenu des études environnementales complémentaires à réaliser, notamment relatives à la loi sur l'eau et à l'archéologie préventive, ainsi que du temps nécessaire à l'élaboration et la validation du dossier de réalisation de la ZAC, l'arrivée des premiers habitants des futurs quartiers peut être envisagée en 2029.

..... Concertation continue

2025-2026
Études opérationnelles

2026
Autorisations environnementales et enquête publique

Fin 2026
Dossier de réalisation

2027
Premiers travaux

2029
Premiers habitants

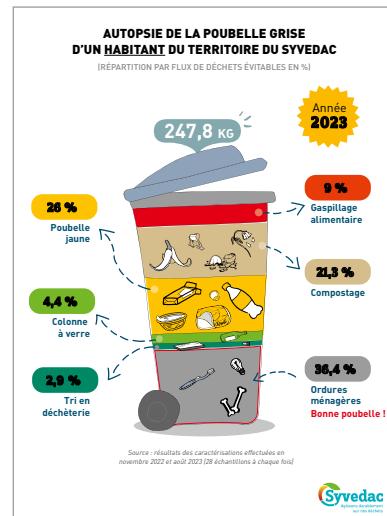
Pascal Jouin, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme

Inauguration des composteurs le 13 mai



Faire « maigrir » notre poubelle grise tout en faisant connaissance avec nos voisins ! C'est la démarche qu'ont eue Remi et Fanny, un jeune couple d'habitants de la résidence « Les terrasses d'Odessa », en sollicitant la mairie pour qu'un site de compostage partagé soit implanté sur la place Sonia Delaunay. L'inauguration a eu lieu le mardi 13 mai dernier, en soirée, en présence de Jean Luc Romain, responsable du service de la collecte des déchets de Caen la mer et de Sophie Poisson, maître composteur du SYVEDAC (Syndicat de valorisation et d'élimination des déchets de l'agglomération Caennaise). Ce dispositif permet aux riverains de composter au plus près de chez eux tout en favorisant la convivialité entre voisins, lors des différentes étapes du compostage.

Place Sonia Delaunay, ce sont les occupants d'une vingtaine de logements qui ont manifesté leur intérêt pour la démarche. Les uns, parce qu'ils sont



en immeuble collectif, sans espace extérieur, et d'autres, parce qu'ils préfèrent cette solution à celle d'avoir un composteur personnel dans un tout petit jardin. Lors de l'animation, des bio seaux leur ont été remis et les bonnes

pratiques en matière de compostage ont été rappelées, notamment les types de déchets à éviter et l'intérêt d'ajouter de la matière sèche. En effet, un site de compostage collectif comporte 3 bacs : le premier destiné aux apports, le second contient de la matière sèche, ici du broyat de bois provenant des arbres taillés sur notre territoire, le troisième accueillera le compost mûr, le moment venu.

Rappelons qu'il y a encore 30 % des déchets qui composent notre poubelle grise qui sont compostables, ce qui représente **53 kgs par an et par habitant**. En compostant, nous détournons ainsi de l'incinérateur des déchets composés à 80 % d'eau tout en les transformant en éléments nutritifs pour le sol. Si vous êtes tentés par la démarche, vous pouvez vous manifester auprès de la Mairie, Louvigny étant une commune très engagée dans la réduction et le tri des déchets.

Anne-Marie Lamy

Trois nouveaux conseillers municipaux délégués

En mars dernier, Catherine Guilemant, maire-adjointe chargée des affaires scolaires, périscolaires, enfance et jeunesse a souhaité mettre fin à ses fonctions d'adjointe tout en restant conseillère municipale. Lors de sa séance du 31 mars 2025, le conseil municipal a fait le choix de répartir cette charge sur trois conseillers municipaux délégués, membres de la commission

municipale enfance/jeunesse pour une gestion collégiale : c'est ainsi que Jean-Marc Cambier a été élu conseiller municipal délégué aux affaires périscolaires, Frédéric Clouet à la petite enfance et Jocelyn Parot aux affaires scolaires et à la restauration scolaire. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Patrick Ledoux



Jean-Marc Cambier, Jocelyn Parot, Frédéric Clouet



Piqu'en Ville à Louvigny

Un hérisson dans mon jardin

Au printemps 2025, Louvigny a rejoint les 10 communes volontaires de la communauté urbaine pour participer au programme Piqu'en Ville. Ce dispositif, intégré à la démarche « Territoire en transition » de Caen la mer, vise à renforcer la biodiversité dans les espaces urbains

Piqu'en Ville, c'est quoi ?

Porté par le Groupe Mammologique Normand (GMN), ce programme participatif régional a pour objectif de reconnecter les jardins et espaces verts afin de favoriser la circulation de la petite faune terrestre, en particulier le hérisson.

Pourquoi protéger le hérisson ?

Parce qu'il consomme les limaces ! Et qu'il est en danger, surtout en ville. S'il peut se rouler en boule pour se défendre, il reste très exposé aux voitures. Faciliter ses déplacements en milieu urbain est donc essentiel.

Un territoire vital en danger

Chaque hérisson a besoin de plusieurs hectares et peut parcourir de 1 à 4 km chaque nuit à la recherche de nourriture, d'abris et de partenaires. Les routes,



clôtures et murs représentent autant d'obstacles et de dangers pour lui.

Le GMN propose donc la création de **passages entre jardins**, afin de sécuriser ses déplacements tout en sensibilisant les habitants à la protection de la faune sauvage. À Louvigny, 11 familles se sont portées volontaires après la présentation du projet lors du marché des producteurs du 3 avril 2025. Le premier passage à hérissons a été ouvert le 30 avril entre deux jardins de l'avenue des Canadiens, et d'autres suivront. Ce projet favorise aussi la communication

entre voisins, car il nécessite l'accord des habitants concernés. Enfin, rappelons que le hérisson est un **animal sauvage** qui doit rester autonome : lui donner du lait ou des croquettes peut nuire à sa santé.

Anne-Marie Lamy

Pour en savoir plus :

- Le programme Piqu'en ville en images : <https://www.youtube.com/watch?v=UVGcfvr10Qc>
- La carte interactive pour suivre l'évolution du programme en temps réel : piquerville-54.websfselfsite.net/

Air de fête

Prenez date : le 6 septembre, une St-Côme exceptionnelle !



Oyez, oyez ! La Saint Côme fête le Millénaire de Caen et ses vikings. Le samedi 6 septembre, à 19 h, « Air de fête » organise un banquet sur

les bords de l'Orne. Après un apéritif offert par la municipalité, un rôtisseur proposera des viandes grillées accompagnées de pommes de terre grenailles

ainsi que des crêpes préparées par l'équipe du Full.

Un spectacle de feux, des jongleurs, une maquilleuse, un concert médiéval ainsi qu'une animation sur l'eau animeront la soirée qui se terminera en musique. Les enfants du centre de loisirs avec l'aide d'une plasticienne assureront la décoration du site. Alors venez déguisés en vikings, en gueux, gentilshommes, gentes dames... ou pas, pour fêter dans la joie et la bonne humeur cet événement extraordinaire.

Marianne Pinchart-Lainé

Dimanche 7 septembre, vous retrouverez le forum des associations, carrousels, jeux gonflables, poneys, pédalos, guinguette, avec restauration sur place et bar.

Le fléau des mégots de cigarettes !



A Louvigny, comme sur le territoire national, les mégots de cigarettes constituent le premier déchet que l'on trouve dans l'espace public. On les retrouve devant nos écoles, dans les escaliers de la salle des fêtes, autour du gymnase, sur les trottoirs de la zone commerciale et même dans notre belle lisière du pré normand !

Or, malgré leur petite taille, les mégots sont des déchets toxiques qui posent un problème majeur en raison de leur décomposition et de leur impact dévastateur sur les écosystèmes terrestres et aquatiques.

Pourquoi un mégot pollue ?

- Les mégots sont transportés par le vent et la pluie jusqu'aux cours d'eau et finissent leur course dans la mer ou l'océan.

- Le filtre du mégot est en acétate de cellulose (du plastique) et contient plus de 2 500 substances chimiques toxiques qui sont libérées dans l'océan (mercure,



ammoniac, nicotine, plomb, arsenic) et sont ingérées par les animaux marins. On retrouve ces substances chez 70 % des oiseaux de mer.

- Un seul mégot pollue 500 litres d'eau, et peut mettre plus de 10 ans à se dégrader.

Or, rien ne justifie ces incivilités puisqu'il y a assez de poubelles sur la commune et si besoin, la mairie distribue gratuitement des cendriers de poche !

Bilan du mégothon du 24 mai 2025 : 2 900 mégots en 2 heures !

Pour tenter de nettoyer Louvigny de cette pollution peu visible mais bien réelle, à l'occasion de la semaine du Megothon, et pour la première fois, la municipalité a organisé un ramassage citoyen de mégots le samedi 24 mai 2025 après midi. 2 900 mégots ont ainsi été ramassés en deux heures par dix volontaires, dont 3 jeunes de l'espace jeunesse. Sans surprise, les sites les plus « productifs » ont été le terrain de pétanque (1 300 mégots) et le centre commercial (1 300 mégots). Mais 300 ont également été collectés aux abords des écoles !

À raison de 500 litres contaminés par mégot, c'est 1 450 000 litres qui auront ainsi été préservés. Nous avons tous le pouvoir d'agir en changeant nos comportements !

Anne-Marie Lamy, adjointe à la transition écologique et cadre de vie

Appel à photos et témoignages

Projet exposition sur les inondations à Louvigny

Il y a 100 ans, Louvigny était touchée par des inondations très importantes qui deviendront la référence de crue centennale sur laquelle tous les modèles et plans de secours d'aujourd'hui s'appuient pour définir le rôle de chacun en cas de débordement des cours d'eau, l'Orne et l'Odon. Si vous avez des témoignages, des photos, des coupures de presse des événements qui ont marqué ces cent dernières années, n'hésitez pas à les prêter à la mairie de Louvigny qui organise une exposition dans ses locaux du 1^{er} octobre au 31 décembre 2025. Ils vous seront bien sûr restitués à l'issue de cette période. Un temps particulier sera organisé pour marquer la 4^e édition de la journée de la résilience qui aura lieu cette année le lundi 13 octobre 2025.



Louvigny inondée en janvier 1995.